



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 19 mars 2021

Sécurité publique : les manifestations prévues le 20 mars 2021 devront se tenir à l'extérieur du territoire de l'ellipse insulaire à Strasbourg

Plusieurs manifestations ont été déclarées à Strasbourg pour le samedi 20 mars 2021.

Dans le contexte sanitaire lié à la Covid-19 et afin de casser au plus vite les chaînes de transmission, il convient de limiter les situations favorisant la circulation du virus, notamment les flux importants de personnes dans des lieux ne permettant pas de respecter la distanciation physique.

Cette circulation accrue du virus se traduit actuellement par un nombre considérable d'hospitalisations avec 441 patients hospitalisés pour Covid-19 dans le département au 15 mars, dont 73 en réanimation. Par ailleurs, le taux d'incidence de l'Eurométropole de Strasbourg ne diminue pas, se situant à 240 pour 100 000 habitants du 7 au 13 mars 2021 (contre 238 du 28 février au 6 mars).

Au vu de la situation sanitaire, Josiane Chevalier, préfète, a décidé que le 20 mars les manifestations revendicatives ne pourront se tenir qu'à l'extérieur du territoire de la Grande-Île de Strasbourg.


La tranquillité et la sécurité de tous, dont les commerçants et les clients, ainsi que le respect des mesures sanitaires, sont une priorité pour les services de l'État.

Contact presse

Tél : 06 45 59 26 76

Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 @PrefetGrandEstBasRhin

 @Prefet67